



Le Nouveau
Collège
d'Études Politiques

MASTER EN ÉTUDES POLITIQUES

Discours et techniques du politique

RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Toute l'équipe du Nouveau Collège d'Études Politiques de l'Université Paris Lumières vous souhaite une bonne rentrée.

Le Nouveau Collège d'Études Politiques (NCEP) est une double formation de Licence et Master en Études Politiques, directement rattachée à la ComUE UPL, qui a été créée en 2016 et qui ne cesse depuis de se développer. C'est une formation sélective et originale dans son domaine, dont l'objectif est de former ses étudiant.e.s à l'analyse critique du fait politique à travers une approche transdisciplinaire et grâce à une équipe pédagogique spécialisée et pluridisciplinaire.

Il s'agit de l'un des rares cursus universitaires en France disposant d'une mention « études politiques », il propose une approche résolument transdisciplinaire de la politique. Celle-ci n'y est pas pensée uniquement à travers les catégories disciplinaires (que ce soient celles de la science politique, de la sociologie, de la philosophie, de l'histoire etc.) mais appréhendée au travers de questionnements sur la justice sociale et les normes, la violence, l'éthique pratique, les mots et catégories du politique. Le « Collège » a ainsi pour vocation d'introduire une conception renouvelée des études politiques. Il privilégie la compréhension critique de la politique, attentive à ses reconfigurations les plus récentes, en maintenant un dialogue permanent avec les recherches et les théories qui s'élaborent à l'international. Il prépare ainsi ses étudiants aux métiers émergents et aux formes d'expertise alternative de la politique ou de l'économie sociale et solidaire.

Les étudiants du Master sont issus soit de la licence du Nouveau Collège, soit d'autres licences se rattachant aux domaines de compétence représentés au sein du NCEP. Leur scolarité se déroule suivant deux parcours professionnalisants : « Violence et politique » ou « Discours et techniques du politique »).

Nouveau Collège d'Études Politiques

ncep@u-plum.fr

**Coordonnées sur le Campus Condorcet
à confirmer courant septembre**

www.u-plum.fr



Le Nouveau
Collège
d'Études Politiques



Pour ces étudiants, comme pour ceux de licence, l'attention portée à l'international se traduit par l'accent mis sur l'apprentissage des langues étrangères (deux langues vivantes obligatoires). Les stages sont encouragés en Master 2, et l'intervention de professionnels dans la formation, à côté de spécialistes universitaires reconnus, permet de faire le pont entre approfondissement d'une analyse critique et expérience des métiers sur lesquels le master débouche directement : ceux de l'étude et la gestion des situations de crise et de violence politique, d'une part, et ceux de la communication et de la parole politiques à l'ère des nouvelles technologies, d'autre part.

Le parcours « Discours et techniques du politique » est plus spécifiquement orienté à la réflexion critique sur la communication politique. Il forme les étudiant.e.s sur des thématiques telles que les relations internationales, la médiation interculturelle, les TIC ou les défis de la démocratie dans un monde globalisé.

L'ambition du Master est de combiner une approche réflexive, qui fournisse aux étudiant.e.s des compétences en recherche qui leur permettent s'ils le souhaitent de poursuivre en Doctorat, et une formation professionnalisante.

Le NCEP propose et développe des partenariats avec diverses institutions comme le CNRS et d'autres en lien avec la recherche, l'enseignement, la culture et le milieu associatif ; autant d'institutions qui peuvent être des lieux de stage pour les étudiants (vous en trouverez la liste détaillée en cours de constitution auprès du secrétariat).

Tous ces choix et tous ces atouts font du NCEP une formation d'étude du politique innovante et singulière dans l'offre universitaire aujourd'hui disponible.

Cette rentrée 2023-2024 est spéciale puisque le NCEP déménage. Nous quittons effectivement les préfabriqués de Paris Nanterre pour emménager au Campus Condorcet situé à Aubervilliers. Ce Campus prend la forme d'une grande plateforme d'accueil et de services, équipée et outillée pour répondre aux exigences des sciences humaines et sociales et apporter à celles et ceux qui les pratiquent les meilleures conditions de formation, d'apprentissage et de production scientifique.

Structuré autour d'une grande bibliothèque de recherche, le site met à disposition de ses usagers aussi bien des équipements d'accueil de chercheurs, d'étudiants et de programmes que toutes les ressources nécessaires à la vie de campus.

Nous sommes certain.e.s que ce nouveau cadre privilégié vous permettra d'étudier dans les meilleures conditions.

Cette brochure regroupe des informations utiles qu'il vous faut conserver.

Ralph Evêque et Ninon Grangé
Co-directeurs du NCEP



Le Nouveau
Collège
d'Études Politiques

CALENDRIER DEROGATOIRE
NCEP (LICENCE ET MASTER MENTION ETUDES POLITIQUES) 2023-2024

sept-23		oct-23		nov-23		déc-23		janv-24		févr-24		mars-24		avr-24		mai-24		juin-24		juil-24		août-24	
1 V	2 S	3 D	4 L	5 M	6 M	7 J	8 V	9 L	10 M	11 M	12 M	13 V	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L
2 S	3 D	4 L	5 M	6 M	7 J	8 V	9 L	10 M	11 M	12 M	13 V	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M
3 D	4 L	5 M	6 M	7 J	8 V	9 L	10 M	11 M	12 M	13 V	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M	26 M
4 L	5 M	6 M	7 J	8 V	9 L	10 M	11 M	12 M	13 V	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M	26 M	27 M
5 M	6 M	7 J	8 V	9 L	10 M	11 M	12 M	13 V	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M	26 M	27 M	28 M
6 M	7 J	8 V	9 L	10 M	11 M	12 M	13 V	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M	26 M	27 M	28 M	29 M
7 J	8 V	9 L	10 M	11 M	12 M	13 V	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M	26 M	27 M	28 M	29 M	30 M
8 V	9 L	10 M	11 M	12 M	13 V	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M	26 M	27 M	28 M	29 M	30 M	31 M
9 S	10 M	11 M	12 M	13 V	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M	26 M	27 M	28 M	29 M	30 M	31 M	
10 D	11 M	12 M	13 V	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M	26 M	27 M	28 M	29 M	30 M	31 M		
11 L	12 M	13 V	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M	26 M	27 M	28 M	29 M	30 M	31 M			
12 M	13 V	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M	26 M	27 M	28 M	29 M	30 M	31 M				
13 M	14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M	26 M	27 M	28 M	29 M	30 M	31 M					
14 J	15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M	26 M	27 M	28 M	29 M	30 M	31 M						
15 V	16 M	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 D	24 L	25 M	26 M	27 M	28 M	29 M	30 M	31 M							
16 S	17 M	18 S	19 J	20 V	21 M	22 D	23 L	24 M	25 J	26 M	27 D	28 L	29 M	30 J	31 M								
17 D	18 M	19 J	20 V	21 M	22 D	23 L	24 M	25 J	26 M	27 D	28 L	29 M	30 J	31 M									
18 L	19 M	20 V	21 M	22 D	23 L	24 M	25 J	26 M	27 D	28 L	29 M	30 J	31 M										
19 M	20 V	21 M	22 D	23 L	24 M	25 J	26 M	27 D	28 L	29 M	30 J	31 M											
20 M	21 J	22 D	23 L	24 M	25 J	26 M	27 D	28 L	29 M	30 J	31 M												
21 J	22 D	23 L	24 M	25 J	26 M	27 D	28 L	29 M	30 J	31 M													
22 V	23 D	24 M	25 J	26 M	27 D	28 L	29 M	30 J	31 M														
23 S	24 D	25 M	26 J	27 M	28 D	29 L	30 M	31 J															
24 D	25 M	26 J	27 M	28 D	29 L	30 M	31 J																
25 L	26 M	27 J	28 V	29 M	30 D	31 L																	
26 M	27 J	28 V	29 M	30 D	31 L																		
27 M	28 J	29 V	30 M	31 J																			
28 J	29 V	30 M	31 J																				
29 V	30 M	31 J																					
30 S																							

Les étudiants de la Licence 3 du NCEP ont l'obligation de suivre un semestre à l'étranger. Ils ne sont pas concernés par le 3ème et le 4ème Quatrimestres

LA FORMATION EN MASTER

Conditions générales

Le NCEP est une formation résolument transdisciplinaire. Cela suppose pour les étudiant.e.s un travail spécifique dans des disciplines qu'ils.elles n'ont peut-être jamais abordées jusqu'à présent (sociologie, philosophie, économie, droit...).

Nous vous engageons à accepter de vous inscrire pleinement dans cette logique. Pour vous y aider, des conseils de lectures et des approfondissements pourront vous être conseillés. Il est nécessaire de les suivre.

Le Master poursuit la logique déjà installée en Licence de développement de compétences en rédaction, prise de parole, capacité de synthèse, développement de l'esprit critique.

En M1, les étudiants ont un enseignement obligatoire en anglais et doivent suivre un autre enseignement linguistique parmi proposées par le Centre de Ressources en Langues de Paris Nanterre.

Les enseignements se déroulent sous une forme semi-intensive en quartmestres, par blocs de 7 séances :

6 séances de 3 heures et une dernière de 2 heures par quartmestre (3hX6 + 2h) généralement consacrée à un examen. La charge de travail est importante et requiert un engagement de chacun.

L'assiduité aux cours est obligatoire et nous vous demandons de faire part aux enseignants de vos absences éventuelles ainsi que de les justifier.

En M1, vous devez rédiger un mémoire de recherche (40-60 pages) sur un thème de votre élection, suivi par un.e directeur.trice de recherche.

En M2, le 4e quartmestre est libéré pour effectuer un stage d'au moins 8 semaines dans une structure d'accueil (association, institution, entreprise...) qui donnera lieu à un mémoire de stage suivi par un.e directeur.trice de recherche. Ce stage peut aussi être effectué à l'international sous réserve d'acceptation du projet de stage par la direction du NCEP. Le mémoire de stage doit comporter une partie réflexive sur le milieu professionnel envisagé et avoir un minimum de 40 pages.

Dans le cas d'un projet de poursuite d'études en Doctorat, et sous réserve de présentation d'un projet de recherche susceptible de se prolonger dans le cadre d'une thèse de Doctorat, le stage peut être remplacé par un mémoire de recherche, sur un sujet à définir en accord avec le tuteur/tutrice pédagogique, sous accord préalable de la direction du NCEP.

LA FORMATION EN MASTER

Cours en M1 et M2 : intitulés et crédits

Master 1	
Semestre 1	Semestre 2
<p><u>UE Enseignements fondamentaux - 6 ECTS</u> Politiques de l'étranger Causes et mobilisations</p>	<p><u>UE Enseignements fondamentaux - 6 ECTS</u> Mémoire Méthodologie du mémoire</p>
<p><u>UE de spécialisation - 15 ECTS</u> Visions des médias Politique de la mémoire NTIC et Politique Écriture de la violence Histoire des transformations politico-linguistiques</p>	<p><u>UE de spécialisation - 12 ECTS</u> Images et politiques Parole politique et performativité Passages, transmissions, traductions Controverses et polémiques</p>
<p><u>UE Libres (2 au choix) - 3 ECTS</u> Justice transitionnelle Économie politique internationale Mobilisation par-delà les frontières</p>	<p><u>UE Libres (2 au choix) - 6 ECTS</u> Violence et migration Théorie et pratiques de la négociation Institutions Internationales</p>
<p><u>UE Langues - 6 ECTS</u> Anglais LV2 au choix parmi : Espagnol, Arabe, Chinois, Russe, Portugais, Allemand, Grec, Italien</p>	<p><u>UE Langues - 6 ECTS</u> Anglais LV2 au choix parmi : Espagnol, Arabe, Chinois, Russe, Portugais, Allemand, Grec, Italien</p>

LA FORMATION EN MASTER

Master 2	
Semestre 3	Semestre 4
<p><u>UE Recherche et professionnalisation</u> - 2 ECTS Séminaire de recherche interne</p>	<p><u>UE Recherche et professionnalisation</u> - 14 ECTS Mémoire OU stage</p>
<p><u>UE Méthodologie - 6 ECTS</u> Séminaire de recherche externe (à l'EHESS, partenaires de la COMUE, laboratoires et partenaires de la formation) Méthodologie de la recherche</p>	<p><u>UE Méthodologie - 8 ECTS</u> Tutorat collectif (Suivi de mémoire/suivi de stage) Professionnalisation</p>
<p><u>UE de spécialisation - 16 ECTS</u> Enjeux contemporains de l'analyse de discours Usages du numérique en politique Socio-économie des médias 1 enseignements au choix parmi les enseignements de la spécialisation Violence et politique : - Analyses du terrorisme - Face à la violence - Mesurer les violences</p>	<p><u>UE de spécialisation - 8 ECTS</u> Big Data et Médias Industrie culturelle et politique</p>
<p><u>Langues vivantes - 6 ECTS</u> Anglais LV2 au choix parmi 8 : Espagnol, Arabe, Chinois, Russe, Portugais, Allemand, Grec, Italien</p>	

LA FORMATION EN MASTER

Les cours de langue LV2

Les cours de LV2 sont organisés hors du NCEP dans le cadre du Centre de Ressources en Langues de l'Université de Nanterre (<http://crl.parisnanterre.fr/>).

Les étudiant.e.s du NCEP doivent choisir parmi les cours disponibles en fonction de leurs horaires libres et de leur niveau dans la langue en question

Attention : le CRL procède parfois à des examens de niveau au début de l'année.

Évaluation des enseignements

A l'issue de chaque quartmestre, nous vous invitons à transmettre un avis sur les enseignements dispensés et sur la formation en général. Il ne s'agit pas d'évaluer personnellement un enseignant, mais l'enseignement que vous avez suivi.

Ces évaluations sont anonymes.

Elles se font selon un formulaire disponible au secrétariat et qui vous sera adressé par courriel.

Ces évaluations nous permettent d'actualiser notre offre de formation en prenant en considération vos retours d'expérience.

LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

L'inscription à la Licence ou au Master du Nouveau Collège d'Études Politiques ouvre le droit pour l'étudiant à la validation de son diplôme et de ses études par l'évaluation des enseignements sous la forme d'acquisition d'ECTS (30 ECTS par semestre et 60 par année universitaire).

Validation des connaissances

Les connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, soit par des examens partiels, soit par les deux modes de contrôle combinés. Chaque enseignement est évalué au minimum par une note, au maximum deux. L'enseignant.e détermine librement au début de son cours la forme d'évaluation choisie et la communique aux étudiant.e.s. L'assiduité aux cours est obligatoire.

Les étudiant.e.s qui obtiennent exceptionnellement des dispenses d'assiduité aux cours sont prié.e.s de rendre des travaux de contrôle continu et de se tenir au courant des dates de partiels. Au-delà de deux absences non justifiées, une note inférieure à la moyenne sera attribuée et l'étudiant.e passera au rattrapage. Tout.e étudiant.e qui, sans prévenir l'enseignant.e, disparaîtra d'un cours obtiendra la note de 0 et passera directement au rattrapage.

Calcul des notes et compensation

Une Unité d'Enseignement est obtenue si la moyenne des résultats aux EC qui la composent est au moins égale à 10. La compensation fonctionne au sein de chaque semestre et entre semestres sur une même année. Les semestres ne sont compensables qu'au sein d'une même année. Un semestre est validé quand la moyenne de toutes les UE le composant est au moins égale à 10/20 (ATTENTION : les ECTS fonctionnent comme des coefficients pour le calcul de la compensation).

Un EC dans lequel une note égale ou supérieure à 10 est obtenue est définitivement capitalisé. Par contre, dans le cas de non compensation les notes inférieures à 10 ne sont pas conservées d'une année sur l'autre.

Dans le cas des semestres banalisés pour mobilité internationale (semestre S6 de la Licence), la note finale pour la validation des 30 ECTS est la moyenne des notes obtenues dans l'Université d'accueil après application des coefficients (les ECTS indiqués dans le contrat pédagogique pour les matières suivies dans l'Université d'accueil fonctionnent comme des coefficients).

LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Sessions d'examen

Pour chaque EC, tout étudiant a droit à 2 sessions d'examen par an et à 2 seulement. A la fin de chaque quartmestre est prévue une semaine pour les évaluations : chaque enseignant.e est libre d'utiliser cette semaine pour un devoir sur table ou bien d'évaluer en contrôle continu son enseignement.

La non validation d'un EC ouvre droit à une 2e session d'examen, dont le calendrier est arrêté par la direction du NCEP et communiqué aux étudiant.e.s au début de l'année scolaire. Les 2èmes sessions des EC du 1er semestre et du 2ème semestre ont lieu en juin. Ne peuvent se présenter à la deuxième session que les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10/20 à la 1ère session. Pour les soutenances de mémoire de stage ou de recherche, des soutenances peuvent exceptionnellement être autorisées au mois de septembre. Les soutenances de mémoire n'ouvrent pas droit à une 2e session.

Jury de diplôme

A la fin de l'année universitaire, le jury de diplôme statue sur les résultats obtenus. Il peut accorder des points de jury. Une fois que le jury a statué aucune modification des notes n'est possible. Les notes communiquées avant la délibération du jury sont considérées comme provisoires : seulement les notes sanctionnées par la délibération du jury sont définitives. La délibération du jury, attestée par un procès-verbal de délibération signé par le.la président.e du jury, est souveraine et sans appel. Le PV du jury de diplôme déclenche la production du diplôme.

Inscription dans l'année supérieure

Pour l'inscription dans l'année supérieure, l'étudiant.e doit avoir validé au moins 30 ECTS de l'année dans lequel il.elle est inscrit.e. L'autorisation de poursuite d'études dans le niveau supérieur peut prendre la forme d'une délibération du jury sous forme d'« ajourné autorisé à continuer - AJAC » à l'issue de la session 2 ou d'une inscription dans des EC de l'année supérieure sous forme de crédits.

LE MÉMOIRE EN M1 ET LE STAGE EN M2

Pendant votre année de M1, vous rédigez un mémoire de recherche (30-40 pages) suivi par un.e tuteur.tutrice de recherche. Ce travail constitue une initiation à la recherche et portera sur un sujet de votre choix, en rapport avec la formation.

Au second semestre du M2, vous effectuez un stage d'au moins 8 semaines dans une structure d'accueil (association, institution, entreprise...), en accord avec la direction du NCEP. Vous aurez un tuteur/tutrice de stage et un tuteur/tutrice pédagogique, qui sera un.e des enseignant.e.s de la formation. Ce stage donne lieu à un mémoire de stage (au minimum 40 pages rédigées), où vous mettez votre expérience professionnelle en perspective critique et qui comportera obligatoirement une partie de recherche sur le terrain ou le sujet en rapport avec votre stage.

Dans le cas d'un projet de poursuite d'études en Doctorat, et sous réserve de présentation d'un projet de recherche susceptible de se prolonger dans le cadre d'une thèse de Doctorat, le stage peut être remplacé par un mémoire de recherche, sur un sujet à définir en accord avec votre tuteur/tutrice pédagogique, sous accord préalable de la direction du NCEP.

Calendrier du mémoire de recherche de M1

Septembre 2023

Choix du mémoire de recherche.

Septembre - décembre 2023

- Recherche d'un sujet de mémoire
 - Contact d'un référant mémoire au sein de l'équipe du NCEP.
-

13 janvier 2024

Le sujet du mémoire et le nom du directeur ou de la directrice du mémoire doivent être renseignés auprès du secrétariat du NCEP.

Janvier- mai 2024

Écriture du mémoire de recherche.

17 mai 2024 (1ère session)

21 juin 2024 (2e session)

- Le mémoire doit être envoyé à l'enseignant référant et au secrétariat par voie électronique aux dates indiquées (en 1e ou 2e session) dernier délai.
- Il est corrigé par le ou la référant-e. Il ne donne pas lieu à soutenance, sauf si le directeur ou la directrice de recherche le souhaite.

LE MÉMOIRE EN M1 ET LE STAGE EN M2

Calendrier du stage de M2

Septembre 2023

Choix du mémoire de recherche ou du stage.

Septembre - décembre 2023

- Recherche d'un stage
- Une fois trouvé, demander la convention de stage au secrétariat et la faire remplir par l'organisme d'accueil.

Septembre - octobre 2023

Contact d'un référent stage au sein de l'équipe du NCEP.

13 janvier 2024

La convention de stage doit être envoyée au plus tard le 10 janvier au secrétariat pour signature par la direction du NCEP.

Janvier- mai 2024

Écriture du mémoire de stage.

17 mai 2024 (1ère session)

21 juin 2024 (2e session)

Le mémoire de stage doit être envoyé à l'enseignant référent, à l'autre membre du jury de soutenance et au secrétariat par voie électronique aux dates indiquées (en 1e ou 2e session) dernier délai.

21 - 27 mai 2024 (1ère session)

24 - 29 juin 2024 (2e session)

Soutenance des mémoires devant un jury composé du/de la tuteur.trice de stage et un.e autre enseignant.e du NCEP

Calendrier du mémoire de recherche de M2 (qui exceptionnellement peut remplacer le stage sous certaines conditions)

Septembre 2023

Choix du mémoire de recherche ou du stage.

Septembre - décembre 2023

- Recherche d'un sujet de mémoire
- Contact d'un référent mémoire au sein de l'équipe du NCEP.

13 janvier 2024

Le sujet du mémoire et le nom du directeur ou de la directrice du mémoire doivent être renseignés auprès du secrétariat du NCEP.

Janvier- mai 2024

Écriture du mémoire de recherche.

17 mai 2024 (1ère session)

21 juin 2024 (2e session)

Le mémoire doit être envoyé à l'enseignant référent, à l'autre membre du jury de soutenance et au secrétariat par voie électronique aux dates indiquées (en 1e ou 2e session) dernier délai.

21 - 27 mai 2024 (1ère session)

24 - 29 juin 2024 (2e session)

Soutenance des mémoires devant un jury composé du/de la tuteur.trice de stage et un.e autre enseignant.e du NCEP



Le Nouveau
Collège
d'Études Politiques

